



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 64118

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le délicat dossier de la violence dans les stades, plus particulièrement contre les arbitres. En effet, comme viennent de le montrer différents incidents, notamment en province, dans des régions particulièrement tranquilles, comme dernièrement dans les Pays de la Loire, les violences contre les arbitres ont tendance à augmenter et à s'étendre à travers le pays. Des initiatives ont déjà été prises sur ce délicat problème ces dernières années, elles devraient être réactualisées et relancées pour les années qui viennent et pas seulement dans les zones urbanisées. Il lui demande de bien vouloir préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64118

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4184